

**MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA FISCALITE LOCALE**

=====
REGION DE KAYES

CERCLE DE KAYES

=====
COMMUNE URBAINE DE KAYES

=====

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET
CULTUREL DE LA COMMUNE URBAINE DE KAYES 2017 - 2021**

SOMMAIRE

Introduction.....	6
CHAPITRE I : METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ...	7
I. Phase préparatoire :	7
1.1. Campagne d'information et de sensibilisation:	7
1.2. Mise en place des équipes de collecte d'informations :	7
1.3 <u>Recueil documentaire</u>	7
II. Collecte de données	8
2. 1. Collecte de données auprès des services techniques :	8
2. 2. <u>Concertation des populations</u>	8
2.3. Evaluation du PDSEC précédent (2005-2009):	8
III. Traitement, analyse et synthèse des données collectées	9
3.1. <u>Synthèse des informations collectées</u> :	9
3.2. <u>Elaboration du document de synthèse</u>	9
IV. Atelier de planification du projet programme :	9
V. Programmation et budgétisation des actions retenues :	9
VI. Adoption du document projet au conseil communal :	10
VII. Restitution du programme de développement, social, économique et culturel a la population :	10
CHAPITRE II : DIAGNOSTIC TERRITORIAL	10
I - Présentation de la commune	10
1.1. <u>Situation</u>	géographique : 10
1.2. <u>Historique</u>	10
1.3. <u>Caractéristiques physiques</u>	11
1.3.1. <u>Climat</u> :	11
1.3.2. <u>La végétation</u>	11
1.4. <u>Population</u>	11
1.5. <u>Activités économiques</u>	14
1.5.1. Agriculture	14
1.5.2. Elevage	14
1.5.3. Pêche	15
1.5.4 Le commerce	15
1.5.5. Artisanat et Tourisme	15
II. Les infrastructures existantes dans la commune	16
III. Les moyens d'intervention de la commune	18
3.1. <u>Ressources humaines</u>	18
Source : chef service financier et comptable de la mairie	19
3.2. <u>Moyens logistiques</u>	19
IV. Organisation institutionnelle de la commune	20
V. Environnement institutionnel :	20
CHAPITRE III : SYNTHESE DES DIFFICULTES ET ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES POUR LES 5 PROCHAINES ANNEES.	21
I. Secteur économie rurale :	21
II. Secteur secondaire :	23
III. Secteur infrastructures et équipements :	25
IV. Secteur des ressources humaines :	26

CHAPITRE IV : LES POTENTIALITES DE LA COMMUNE URBAINE DE KAYES..... 29

CHAPITRE V : AXES DE DEVELOPPEMENT EN FONCTION DES ACTIONS PRIORITAIRES 30

I. Les principaux axes de développement :	30
1.1. <u>Assainissement</u> :	30
1.2. <u>Accroissement des recettes de la commune</u>	30
1.3. <u>Restructuration du personnel communal</u>	30
1.4. <u>Renforcement de la sécurité et de la protection civile:</u>	31
1.5. <u>Education et Santé</u>	31
1.6. <u>Eclairage public et eau potable</u> :	31
1.7. <u>Commerce Artisanat et Tourisme</u> :	32
1.8. <u>Routes et le Transport Urbain:</u>	32
II. Stratégie de mise en œuvre	33
III. Programmation :	33
IV. Les actions prioritaires :	Erreur ! Signet non défini.
Tableau Récapitulatif des Actions prioritaires par Année d'exercice	34

Sigles et abréviations

CRAK	Coordination Régionale des Artisans de Kayes
CAECE	Caisse Autonome d'Epargne et de Crédit
CAMIDE	Centre d'appui à la micro finance et le développement
CAP	Centre d'animation pédagogique
CDQ	Comité de développement de quartier
CDS	Comité de développement de secteur
CSREF	Centre de santé de référence
CSCOM	Centre de santé communautaire
RIOEV	Réseau des Enfants Orphelins et Vulnérables
GIE	Groupement d'intérêt d'Economique
ONG	Organisation non gouvernementale
PARAD	Projet d'appui à la reforme administrative et à la décentralisation
URCAK	Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kayes
RHK	Réseau des Horticulteurs de Kayes
APPF	Association pour la promotion et la protection de la famille
ARCODEV	Arme contre Développement
SDC	Service de Développement Communautaire
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural
CIDS	Collectif des Ingénieurs pour le Développement au Sahel
AGED	Agence Générale d'Expertise pour le Développement
EDM	Energie du MALI

Introduction

La Constitution du 25 Février 1992, en son article 98 stipule que les Collectivités Territoriales s'administrent librement par des organes élus et dans les conditions fixées par la loi.

Selon la loi N° **93-008 du 11/02/1993** déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, modifiée par la loi N°**96-056 du 16 octobre 1996**, les Collectivités Territoriales ont pour mission : la conception et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel, d'intérêt local ou régional. Pour ce faire, elles doivent se doter d'outils de planification et de mise en œuvre de leurs actions de développement.

Suite à la réalisation de plans de développement de quartier dans le cadre du projet PARAD/ Renforcement de la Démarche participative, et de la volonté politique des autorités municipales pour une meilleure prise en charge des préoccupations majeures des populations à la base, la Commune Urbaine de Kayes a jugé nécessaire de se doter d'un programme de développement économique et social.

Ce programme de développement est le résultat d'un long processus qui a vu l'implication de l'ensemble des acteurs au développement de la commune à savoir la population à la base à travers les cadres de concertation (Comité de Développement de Secteur : CDS, Comité de Développement de Quartier : CDQ), les conseils de quartier, les catégories socioprofessionnelles, la société civile et les services déconcentrés de l'Etat au niveau local.

Se référant donc à la démarche participative adoptée par les autorités communales auprès de l'ensemble des acteurs de développement de la ville (public, privé, société civile,...), il est à noter que ce programme de développement de la commune ainsi conçu est en adéquation parfaite avec les préoccupations de la population de Kayes et les différentes politiques sectorielles de l'Etat malien.

Toutefois, il est important de souligner au passage que certains facteurs notamment l'inexpérience de la majorité des conseillers communaux, l'insuffisance de ressources financières de la commune, le transfert tardif des compétences aux communes et l'absence d'un schéma d'aménagement de la Commune pourront visiblement entraver la mise en œuvre efficace de ce programme de développement de la commune.

Le présent programme de développement est conçu pour une durée de cinq (05) ans : 2017-2021 et est sujet à des ajustements au fur et à mesure de son exécution.

CHAPITRE I : METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce programme de développement a été participative et s'est opérée en plusieurs phases.

Pour mieux aborder les problématiques de développement, la commission a d'abord procédé à un diagnostic territorial qui avait pour objet d'établir la situation de référence de la Commune.

Cet état des lieux a ensuite servi de base de réflexion pour les orientations futures de développement de la Commune.

I. PHASE PREPARATOIRE :

1.1. Campagne d'information et de sensibilisation:

○ Information et sensibilisation des élus communaux

Le Maire a profité de la session du conseil communal du 14/02/2017 pour informer les conseillers communaux du lancement des travaux d'élaboration du PDESC. Il a sollicité à cet effet leur implication auprès des populations pour suivre le processus et faciliter le travail de la commission d'élaboration.

○ Information et sensibilisation des chefs de quartier et membres des cadres de concertation

La commission d'élaboration du PDESC de la Mairie de Kayes a organisé le 03/06/2017 une rencontre avec les chefs de quartier et les membres des cadres de concertation.

L'objectif de cette rencontre est de le démarrage effectif du processus d'élaboration du document et de les sensibiliser à y participer activement.

○ Information et sensibilisation des populations de la commune

A travers ses radios partenaires (la radio Sahel et la radio Guintan), la Mairie de Kayes a procédé à des campagnes d'information et de sensibilisation de l'ensemble des populations de Kayes sur l'élaboration de son nouveau Programme de développement.

Ces différentes radios ont couvert tout le processus d'élaboration du PDESC (de la phase préparatoire à la phase de restitution).

1.2. Mise en place de la commission de collecte d'informations :

Pour la collecte des données sur le terrain, sept (07) Commissions ont été misent en place, chacune étant supervisées par un Adjoint au Maire.

Les tâches principales assignées à ces équipes étaient de collecter les données sur le terrain, de les traiter et de les restituer au niveau de chaque quartier enquêté.

Une commission de rédaction a été mise en place à l'effet de produire au terme des différents exercices de collecte et communication un projet de PDSEC.

1.3 Recueil documentaire

La commission a procédé à l'identification et à la collecte de toutes documentations utiles sur la Commune de Kayes.

II. COLLECTE DE DONNEES

Elle s'est opérée à trois niveaux : enquête auprès des services techniques locaux et régionaux, journée de concertation des populations, exploitation de documents.

2. 1. Collecte de données auprès des services techniques :

La Commission a rapproché les services techniques locaux afin de recueillir le maximum d'informations dans leur domaine d'intervention.

L'objectif était:

- d'évaluer le niveau des services techniques avec les autorités communales, identifier les projets et programmes gouvernementaux en cours ou en projet dans la Commune Urbaine de Kayes (les bénéficiaires, les acteurs, les différents coûts éventuels et les calendriers d'exécution) etc.
- d'identifier les difficultés auxquelles les services techniques sont confrontés et les solutions envisageables.

Les étapes ci-dessous ont été suivit :

2. 2. Concertation des populations

La collecte d'informations a été réalisée auprès suite aux rencontres réalisées au niveau de chaque quartier auprès des populations, sous l'égide des différents adjoints au Maire, des CDS/CDQ, les Conseils de quartier, les personnes ressources, des organisations de la société civile et professionnelles.

A cet effet, la commission a déployé sept (07) équipes de quatre personnes dans tous les quartiers de la ville pour animer des assemblées générales de consultations avec les acteurs concernés.

Il est important de signaler que l'assemblée générale au niveau des quartiers était une sorte d'actualisation des informations préalablement collectées lors du diagnostic de quartier dans le cadre de l'élaboration des plans de développement de quartier.

Ces concertations visaient entre autres à :

- Faire l'état des lieux des infrastructures existantes, des atouts et des potentialités ;
- Recueillir les préoccupations majeures de la population ;
- Partager avec les communautés à la base la politique la stratégie de développement de la commune.

Ensuite, ce fut le tour des catégories socioprofessionnelles. Le prestataire à travers ses équipes de terrain a rencontré certaines organisations faïtières opérant dans les différents secteurs notamment : le réseau des horticulteurs de Kayes, la coordination régionale des artisans, l'union locale des artisans, le syndicat des transporteurs urbains et le syndicat des transporteurs interurbains.

2.3. Evaluation du PDSEC précédent (2011-2015):

La commission a procédé à une évaluation sommaire du programme de développement précédent de la Commune dans le souci de s'enquérir de son niveau d'exécution, mais surtout des raisons qui ont entravé sa mise en œuvre.

III. TRAITEMENT, ANALYSE ET SYNTHÈSE DES DONNÉES COLLECTÉES

3.1. Synthèse des informations collectées :

Après la phase de collecte sur le terrain, les équipes se sont retrouvées pour croiser les informations recueillies, les analyser et les valoriser financièrement, pour finir les mettre sous forme de tableau.

Tout ce travail a été fait en collaboration avec le Service de Développement Communautaire et le secrétaire général de la mairie.

Ce travail d'analyse a abouti à :

- L'établissement d'un état des lieux de la Commune en matière d'infrastructures, des potentialités et des contraintes,
- La hiérarchisation des problèmes identifiés dans les quartiers et au niveau des services déconcentrés de l'Etat ;
- Identification des solutions viables et envisageables proposées lors des consultations.

Le processus s'est poursuivi par l'élaboration du document de synthèse.

3.2. Elaboration du document de synthèse

Un document de synthèse des résultats a été élaboré à la suite de l'analyse des données. Ce document a servi de base de travail pour l'atelier de planification

IV. ATELIER DE PLANIFICATION SUR LE PROJET DE PROGRAMME :

Cet atelier avait pour objectif :

- d'examiner les actions retenues, leur faisabilité technique et leur opportunité ;
- d'établir une hiérarchie des actions à retenir pour les cinq (05) prochaines années ;
- de trouver une articulation cohérente entre les actions des différents acteurs intervenant dans l'espace territorial de la commune.

Tous les acteurs présents dans la commune ont assisté à cet atelier qui a eu lieu dans la salle de conférence de la CUK pendant deux jours.

Il a permis de valider les projets identifiés, de les compléter au besoin afin de formuler le programme de développement pour les cinq (05) années à venir.

L'étape suivante à consister à la programmation et à la budgétisation des actions retenues.

V. PROGRAMMATION ET BUDGETISATION DES ACTIONS RETENUES :

Pour réussir cette activité de programmation et de budgétisation, une commission technique restreinte a été mise en place, composée comme suit :

- des Adjoints au Maire ;
- du Secrétaire Général de la mairie ;
- du Chargée du Service de Développement Communautaire ;
- du Chef Service Technique de la Mairie ;
- de Trois conseillers communaux,
- des Autres Chefs de Services Techniques.

Ce travail a permis de finaliser le projet de programme de développement.

VI. ADOPTION DU DOCUMENT PROJET AU CONSEIL COMMUNAL :

Le projet de Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) a été restitué au Conseil Communal (CC) de Kayes. Par délibération, le PDSEC a été adopté par le conseil. Après son adoption par le CC, le projet de PDSEC a été restitué aux populations.

VII. RESTITUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT, SOCIAL, ECONOMIQUE ET CULTUREL A LA POPULATION :

Après adoption, le conseil communal a entrepris des tournées d'informations dans tous les quartiers pour restituer le contenu du PDSEC.

Cette action de restitution a permis d'asseoir la légitimité populaire du programme et de confirmer son rôle d'outil de référence pour tous les acteurs.

CHAPITRE II : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

I - PRESENTATION DE LA COMMUNE.

1.1. Situation géographique :

La Commune Urbaine de Kayes, capitale de la première région est située à (496 Km par les rails et à 610 km par la route), à l'Ouest de Bamako.

A cheval sur le fleuve Sénégal. Elle est limitée :

- à l'Est par les Communes rurales de Liberté Dembaya et de Hawa Dembaya,
- à l'Ouest par les communes rurales de Liberté Dembaya et de Bangassi,
- au Nord par la Commune rurale de Khouloum
- et au Sud par la Commune rurale de Liberté Dembaya,

La ville de Kayes compte 06 quartiers: Khasso, Plateau, Kayes-N'di, Légal-Segou, Liberté, et Lafiabougou avec une superficie de 50 km².

1.2. Historique

La ville de Kayes est née d'un petit village Khassonké dont les premiers habitants seraient venus avant 1820. L'histoire retient 2 versions :

- Selon la première version, Kayes a été fondée par les Sarakolés du GADIAGA et le nom Kayes viendrait d'une transformation du mot Sarakolé « KARE » qui veut dire marigot.

- D'après la deuxième version, Kayes a été fondé par Soma Djiguidian DIAKITE, originaire du Niatiaga.

Vers 1857, Diouka Samballa DIALLO, roi du Khasso, dans le souci d'empêcher l'ennemi de traverser le fleuve à gué pour surprendre Médine, envoya son fils Guessé Sidy s'installer à Kayes.

Kayes devenu chef lieu de cercle le 16 juillet 1863 fut érigée en commune mixte le 1^{er} janvier 1919 avant d'être une commune de plein exercice le 18 novembre 1956.

1.3. Caractéristiques physiques

1.3.1. Climat :

Située entièrement dans la zone sahélienne de part et d'autre du fleuve Sénégal, la commune Urbaine de Kayes connaît essentiellement trois grandes saisons :

- La saison sèche de mars à juin,
- La saison froide d'octobre à février,
- La saison pluvieuse de juillet à septembre

La pluviométrie très inégalement répartie sur 3 mois varie entre 600 à 700 mm de pluie par an. Les sols sont argileux dans le bas-fond qui s'étend le long du fleuve : Khasso, Légal Ségou et Liberté et argilo sablonneux à Kayes N'di, Plateau et Lafiabougou.

1.3.2. La végétation

La végétation est constituée par les ceintures vertes réparties en différents blocs autour de la ville et sur la rive droite du fleuve Sénégal à l'ouest. Les ceintures vertes sont formées essentiellement par les Nîmes qui se retrouvent aussi à la devanture de presque toutes les familles.

Aujourd'hui les ceintures vertes sont en voie de disparition à cause de la déforestation et l'urbanisation sauvage.

1.4. Population

Selon les résultats provisoires de RGPH 2009, la Commune urbaine de Kayes compte 127.368 hbts, composés principalement de Khassonkés, soninkés, peulhs, bambaras, malinkés, ouolof et maures, qui sont les ethnies dominantes.

Tableau : Population de la commune urbaine de Kayes par sexe et par quartier

Quartiers	Population RGPH 1998			Population RGPH 2009 Résultats Provisoires			Taux de Masculinité en %
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Kayes N'di	7 247	7 035	14 282	13937	13042	26979	51,7
Khasso	6 511	6 572	13 083	12522	12184	24705	50,7
Légal Ségou	4 891	4 656	9 547	9406	8632	18038	52,1
Lafiabougou	3 275	3 057	6 332	6298	5667	11966	52,6
Liberté	3 595	3 468	7 063	6914	6429	13343	51,8
Plateau	8 717	8 400	17 117	16764	15572	32337	51,8
Total	34 236	33 188	67 424	65 842	61 526	127 368	51,7

Source: résultats provisoires du RGPH 2009

Tableau : Répartition de la Population de la commune urbaine de Kayes par tranche d'âge résultats Provisoire 2009 RGPH

Tranche d'âge	Population RGPH 2009		
	Hommes	Femmes	Total
0 - 4 ans	10 674	9 439	20 113
5 - 9 ans	10 729	9 129	19 859
10 - 14 ans	8 933	7 436	16 369
15 - 19 ans	7 188	6 764	13 952
20 - 24 ans	5 544	5 392	10 936
25 - 29 ans	4 348	4 481	8 828
30 - 34 ans	3 558	3 804	7 363
35 - 39 ans	3 062	3 082	6 145
40 - 44 ans	2 532	2 552	5 084
45 - 49 ans	1 894	1 926	3 820
50 - 54 ans	1 665	1 905	3 571
55 - 59 ans	1 431	1 422	2 853
60 - 64 ans	1 374	1 309	2 683
65 - 69 ans	928	915	1 843

70 - 74 ans	722	704	1 426
75 - 79 ans	429	426	855
80 et plus	829	838	1 667
Total	65 842	61 526	127 368

Source: résultats provisoires du RGPH 2009

Tableau : Mouvement naturel de la population

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
Naissance (déclarée)	2 338,5	4 677	7015,5	9354	11692,5
Mariage (déclaré)	448,5	897	1345,5	1794	2242,5
Décès (déclaré)	282	564	846	1128	1410
accroissement naturel	2056,5	4113	6169,5	8226	10282

Source : bureau des archives de la mairie

1.5. Activités économiques

Située en zone Sahélienne, la Commune Urbaine de Kayes présente une économie aujourd'hui dominée par un commerce florissant et assez prospère. L'artisanat y est également de plus en plus dynamique.

1.5.1. Agriculture

Avec le découpage administratif, la commune de Kayes n'a presque plus de terres cultivables. Les producteurs agricoles de Kayes exercent généralement sur le territoire des communes voisines avec la culture du mil, du maïs, et de l'arachide. Ce sous secteur se mécanise de plus en plus avec l'usage des charrues, semoirs, motoculteurs et tracteurs.

Quelques vergers dans la zone périurbaine tiennent une part importante de la production fruitière : Banane, mangue, goyave, citron etc.

Le maraîchage, grâce à l'encadrement technique et à l'action des coopératives connaît des progrès remarquables. Ainsi, durant une bonne partie de l'année, le marché de Kayes est en grande partie approvisionné en légumes par les maraîchers de la zone périurbaine. Mais force est de reconnaître qu'avec l'urbanisation poussée les producteurs maraîchers commencent à manquer de terres exploitables dans la ville. Pour soutenir la production maraîchère au compte de la ville de Kayes, le partenariat avec d'autres communes voisines devient de plus en plus une nécessité.

1.5.2. Elevage

L'élevage pratiqué de façon périurbaine est entrain de prendre un envol certain. De plus en plus les éleveurs s'intéressent aux races améliorées de grande productivité (pour les bovins : les mont béliards, les holstein, rouge des steppes... ; pour caprins la race el guéra, le grand bouc du sahel et pour la volaille : leghorn, rod higt line wite et rod high line brown etc.).

En dépit de ce système d'élevage, rares sont les familles kayésiennes qui ne font pas un d'élevage domestique d'ovins/caprins, de bovins, de chevaux et d'ânes et surtout de la volaille toutes espèces confondues. Cet élevage domestique constitue l'activité principale de certaines communautés nomades installées aux abords de la ville surtout à Kayes n'di.

D'autre part, la ville de Kayes est une zone de transit par excellence, de transhumance des animaux du sahel vers le sud et vis versa.

Aujourd'hui, avec l'urbanisation et la croissance démographique ce secteur doit être réorganisé. Malgré la proximité des services techniques locaux et régionaux et l'existence de 11 pharmacies vétérinaires, ce cheptel domestique reste quand même une menace pour la santé humaine avec l'émergence de nouvelles pathologies telles que : la grippe aviaire, la grippe porcine sans compté les vieilles pathologies telles que la brucellose, la tuberculose etc.

Malgré la vétusté des installations, il existe un abattoir dans le quartier Légal Ségou qui ne suffit pas à couvrir les besoins des acteurs.

Un nouvel abattoir a été réalisé dans la Commune Rurale de Liberté Dembaya, avec des équipements de dernière génération, mais il fonctionne timidement pour diverses raisons.

Le marché de Kayes reçoit des animaux venus des cercles de Nioro, Diéma, Yélimané pour la plupart. Ces dernières années on assiste aussi au développement du commerce de bétail vers le Sénégal et de peaux vers le Ghana et le Nigeria.

1.5.3. Pêche

Elle est pratiquée de façon artisanale sur le fleuve Sénégal et des marigots avec des filets et des hameçons. Elle constitue l'activité des somonos, des Bozo venus de Ségou, Kangaba, Markala et des « Soubalbès » venus du Fouta Toro (Sénégal).

Il faut signaler que la pisciculture se vulgarise lentement dans la commune bien qu'elle constitue une alternative à la rareté du poisson dans la zone.

1.5.4 Le commerce

Cité de commerce et de négoce par tradition, l'essentiel de l'activité commerciale repose sur l'importation. Les produits viennent de plusieurs continents : Afrique, Europe, et Asie.

Les importations concernent les produits de tout genre : le riz, le sucre, les articles du secteur du BTP, la quincaillerie, les vêtements et chaussures, les pièces détachées, les véhicules d'occasion, les mobylettes etc.

Il est important de signaler l'exportation de plus en plus croissante des céréales et des produits de cueillette vers le Sénégal et la Mauritanie (mil surtout).

L'activité commerciale a connu un essor considérable ces dernières années avec la construction des routes bitumées : Kayes-Bamako, Kayes-Diboli et du Pont de Kayes, de l'activité minière dans la région et de l'amélioration des liaisons en terre avec les Pays voisins.

Les marchés secondaires, de Kayes N'Di, Khasso, Plateau et Lafiabougou participent également à ce commerce.

Cependant il faut signaler que la ville de Kayes est parmi les plus chères du Mali, principalement en denrées alimentaires.

1.5.5. Artisanat et Tourisme

L'artisanat jadis, pratiqué de façon traditionnelle par les forgerons, les bijoutiers et les cordonniers, jouait en même temps un rôle social à cause des hommes qui étaient issus des classes sociales investies de missions sociales.

Actuellement avec l'appui de la coopération décentralisée, ce secteur s'est considérablement développé. Ce qui a abouti à la création d'une Coordination Régionale des Artisans (CRAK) qui regroupe les différentes unions des cercles.

Force est de reconnaître que malgré une bonne organisation de ce secteur, il y a encore beaucoup d'efforts à faire en terme d'accompagnement, d'appui et d'installation de certaines catégories d'artisans notamment dans l'artisanat de service.

II. LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES DANS LA COMMUNE.

Les infrastructures relevant du domaine de compétence de la commune sont :

2.1 : Education

Education	
1 ^{ers} cycles publics	20
1ers cycles privés	15
Medersas	04
Jardins d'enfants pub	03
Jardins d'enfants priv	25
Ecoles publiques techniques	02
Ecoles privées techniques	03
Ed. spéciale pub	01
2 nd cycles publics	17
2 nd cycles privés	03
2 nd C Medersa	01
Cycle Complet Priv	17
Cycle Complet Medersa	08
Bloc Scientifique	01
Lycée public	01
Lycée privé	12
Lycée privé Franco-arabe	03

Source : Cap RG et RD et Académie de Kayes

2.2 : Santé

Santé	
CSCOM	05
Dispensaires	02
Centre de Santé de référence	01
Centre d'Assistance Médicale	0
Ecoles de santé	07
Pharmacies privées	15
Pharmacies Animales	06

Hôpital	01
Cabinet de soins privés	03
Cliniques privées	05

Source : Direction régionale de la Santé

2.3 : Sport, culture et loisirs

Sport, culture, loisirs, Banc et commerce	
Sport	
Terrains de foot	06
Terrains de basket	03
Stades municipaux	02
Culture et loisirs	
Salles de cinéma	01
Salles de conférences	02
Maison de jumelage	01
Hôtels	09
Centres d'accueil	07
Salle Massa Makan DIABATE	01
Salle de cinéma privée	01
Banc et commerce	
Marchés à Bétail	01
Marchés à Volaille	01

Source : STM

2.4 : Edifices religieux

Religion et cultes	
Mosquées	80
Eglises	02
Diocèse	01
Archevêché	01
Paroisses	06

III. LES MOYENS D'INTERVENTION DE LA COMMUNE.

3.1. Ressources humaines

La commune urbaine de Kayes compte 164 agents repartis comme suit entre les différents domaines.

Catégorie	Nombre
Secrétariat général	01
Secrétariat administratif	03
Plantons	07
Agents d'état civil	08
Chef service financier et Comptable	1
Aides comptables	14
Collecteurs	17
Technicien- Chef services techniques	01
Agent technique	01
Agents de recensement	02
Gardiens	31
Manœuvres	18
Archivistes	02
Agents d'assainissement (dépisteurs)	09
Matrones	18
Aide soignants	02
Filles de salles	06
Autres	04
Monitrices de jardin D'enfants	07
Mécaniciens – chauffeurs	03
Chauffeurs	07
Maçon	01
Electricien	01
Total	164

Source : chef service financier et comptable de la mairie

3.2. Moyens logistiques

Engins	Nombre	Etat
Tracteur Fiat	01	Epave
Benne à caisson	01	neuve
Camion Benne	02	Mauvais état
Camion Benne	02	passables
Tracteur Massey Ferguson	01	Epave
Tracteur Ebro	01	Epave
Toyota Prado 4x4	01	Mauvais état

Source : chef service technique de la mairie

IV. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA COMMUNE.

La Commune Urbaine de Kayes est dirigée par un conseil communal de 37 membres et un bureau communal de 06 membres composé du Maire et ses cinq (05) Adjoints.

Il existe quatre (04) services principaux que sont : le Service Administratif et Juridique, le Service Financier et Comptable, le Service Technique et le Service du Développement Communautaire.

Services	Domaines de compétence	Commentaires
Service Administratif et Juridique	- Etat Civil - Secrétariat - Recensement - Election - Affaires juridiques	Effectif pléthorique ; Non respect du cadre Organique.
Service Financier et Comptable	- Budget - Comptabilité matière - Régie - Marché	Insuffisance du niveau d'organisation du suivi de l'exécution du budget communal ; Difficulté de collecte des ressources financières.
Services Techniques	- Voirie et Assainissement - Projets et programmes	Insuffisance du personnel ; Manque de moyens : financiers logistiques.
Service du Développement communautaire	- Education - Santé - Jumelage - Etudes - Sport, art, culture - Planification - Communication	Insuffisance du personnel et de local ; Manque de moyens : financiers et logistique.

Les difficultés de fonctionnement communes à l'ensemble de ces services sont entre autre:

- Effectif pléthorique du personnel;
- Insuffisance de personnel qualifié;
- Insuffisance de formation du personnel;
- Insuffisance de coordination des différents services ;
- Insuffisance de communication entre les différents services.

Il faut signaler que dans le cadre de la coopération décentralisée, la commune urbaine de Kayes, a créé le service du Développement communautaire, en le dotant d'un personnel qualifié et d'équipements, mais ce personnel reste tout de même insuffisant.

V. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL.

Dans la Commune Urbaine de Kayes sont représentés tous les services déconcentrés de l'état Malien.

En dehors des services techniques de l'Etat, opèrent dans la Commune les organisations non gouvernementales (ONG), d'autres Organismes nationaux et internationaux et beaucoup de formes d'organisations de la société civile.

**CHAPITRE III : SYNTHÈSE DES DIFFICULTÉS ET ACTIONS PRIORITAIRES
RETENUES POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES.**

I. SECTEUR ECONOMIE RURALE.

1.1 Agriculture

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
Le problème de commercialisation des produits maraîchers due à une insuffisance d'espace au grand marché	Construction et aménagement d'un nouveau marché à légume à Lafiabougou.
La diminution des terres de production	Négociation de nouveaux espaces pour la production maraîchère, dans le cadre de l'intercommunalité.
Le problème d'accès au crédit agricole adapté	Facilitation des conditions d'accès au crédit agricole adapté auprès des institutions financières de la place.
Faible maîtrise des techniques de production, commercialisation et de conservation par les producteurs	Amélioration de la qualité de la filière maraîchère par le biais de la formation des acteurs.

PECHE ET PISCULTURE

Problèmes prioritaires	Actions retenues
Faible maîtrise des techniques de production, commercialisation et de conservation de poisson	Formation et appui financier des acteurs de la pêche et pisciculture

1.2 Environnement

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
Erosion des berges à Kayes n'di (sect. 1 ; 2 ; 3,5)	Aménagement des berges du fleuve Sénégal ; Construction d'un mur de soutènement en gabion à Kayes N'di.
L'érosion des terres (partie Est de Kayes N'di), les berges du marigot Paparah à plateau	Identification des parties dégradées ; Projet de lutte anti érosive dans la ville de Kayes.
L'érosion de la ceinture passant devant l'hôpital Fouseyni DAO jusqu' à l'école Khasso 2.	Construction d'une murette anti érosive ; Plantation d'arbres sur ladite bande.
Faible niveau de boisement dans la commune	Elaboration d'un programme de plantation et d'entretien des arbres ; Institution d'une journée de l'arbre lors de la quinzaine de l'environnement avec des prix pour le quartier le plus reboisé.
Le problème de gestion des déchets liquides des teinturières	Aménagement des espaces dédiés aux activités de teinture
La pollution progressive du fleuve Sénégal	Projet de sensibilisation des populations sur les effets néfastes des déchets liquides des teinturières et des raccordements illicites des eaux usées des ménages au

	réseau de drainage des eaux pluviales (fossés).
Les effets du réchauffement climatique	Sensibilisation des populations aux changements climatiques, à travers les types divers de médiateurs.
Problème d'identification des rues	Adressage des rues dans les quartiers de Lafiabougou sud ; Bencounda et Kayes n'di

1.3 Assainissement

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
Manque de filère organisée de gestion des déchets solides	Organisation, Appui technique et Financier des acteurs intervenant dans l'assainissement ;
	Construction de dépôts de transit répondant aux normes techniques;
	Construction d'une décharge finale répondant aux normes (dans le cadre de l'intercommunalité) ;
	Renforcement du partenariat avec le service d'assainissement pour la répression des récalcitrants.
	Réalisation de réseaux de muni égouts dans les quartiers de Plateau, Khasso, Liberté et Kayes n'di ;
	Instauration des mesures coercitives contre le raccordement des toilettes aux caniveaux ;
Difficultés de Gestion des Eaux Pluviales	L'équipement et Renforcement des services de voirie de la Commune ;
	Réalisation de 100 fosses, puisards et lavoirs dans les Quartiers (Liberté, Khasso, Plateau) ;
	La réalisation d'un collecteur qui traverse Lafiabougou d'Est en Ouest sur 1km 500 axe LDK;
	Revêtement de la rue 340 (LDK)
	La Réalisation d'un collecteur qui traverse Kayes n'di d'Est en Ouest sur au moins 3Km.

II. SECTEUR SECONDAIRE.

1.1 Energie/Eau potable

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
Absence du réseau d'adduction d'eau de la SOMAGEP SA dans les quartiers périphériques de Kayes.	Extension du réseau d'adduction d'eau à l'ensemble des quartiers périphériques qui en manque.
L'insuffisance d'éclairage public à Lafiabougou Kayes N'di, une partie de plateau (Bencounda), une partie de Liberté, Légal Ségou, Khasso et Liberté.	Extension du réseau d'Eclairage public sur 70 Km dans les quartiers (Lafiabougou, légal Ségou, plateau, liberté, Kayes n'di, Khasso et Bencounda).
L'insuffisance du réseau d'électricité dans les quartiers de Kayes.	-Extension d réseau d'électricité sur les quartiers de Kayes.
Le cout élevé de la consommation en eau de la Mairie (centre principal).	Réalisation et autonomisation en eaux de la Mairie (création d'un Château d'eau).
Le cout élevé de la consommation en l'électricité de la Mairie (centre principal et secondaire).	Réalisation et autonomisation en photo voltaïque de la Mairie (installation d'un champ de panneaux solaires ou toit solaire).
Absence de suivi et d'entretien des équipements d'éclairage public de la ville.	Mettre en place un comité de suivi au niveau de la Mairie qui travaillera avec l'EDM à cet effet.

1.2 Commerce/Artisanat /Tourisme

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
L'insécurité des équipements marchands due au branchement électrique sauvage de certains détaillants.	Définition et mise en œuvre d'un plan de sécurité du grand marché avec les différents acteurs (CCIM, Coordination des Commerçants Détaillants, Mairie, Protection Civile, Forces de Sécurité et EDM-sa)
L'insalubrité du grand marché de Kayes.	Extension du réseau d'évacuation des eaux pluviales ; Création et équipement d'un GIE d'assainissement du grand marché.
l'encombrement des voies d'accès au marché par les commerçants ambulants	-l'interdiction aux marchands ambulants de stationner sur les artères du marché, Construction de magasins (boxes) à Kayes n'di dral
Le problème de recouvrement des taxes et redevances.	Gestion en régie indirecte du marché (délégation de la gestion à un organisme privé).
Manque de politique communale d'accompagnement des artisans de Kayes.	Définition d'un cadre de valorisation de l'artisanat au niveau communal (accompagnement des métiers suivants : bijouterie, sculpture, cordonnerie, galerie d'œuvres d'arts) ; Prise en compte du volet artisanat dans la coopération CUK/Evry et autres ; Identification et valorisation des sites touristiques ; Mise en œuvre de l'Inter Communalité dans la gestion des sites touristiques.
Manque d'espace dédié aux artisans pour l'exercice de leurs métiers.	Projet de construction d'une cité artisanale.
Manque de parcs d'exposition des produits artisanaux.	Projet de construction d'un parc d'exposition communal ; Phase II des travaux de construction des

	Kiosques à Lafiabougou et Bencounda, extension au Marché de Kayes n'di.
Équipement marchands Insuffisance d'espace de vente de poisson	Aménagement des Aires de vente de poisson
Manque de politique de valorisation des sites touristiques de Kayes.	Identification et valorisation des sites touristiques ; Demande d'affectation à la Commune des bâtiments de la ville au fin de leur restauration ; Etudes pour la restauration des bâtiments coloniaux ; Restauration des bâtiments coloniaux.
Dysfonctionnement des organisations des artisans	Projet de renforcement des capacités des acteurs intervenants dans le domaine.

1.4 Emplois et Formations

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
Manque d'emplois	Identification des secteurs dont la demande de service est forte au niveau de la population ; Initiation d'un programme de formation aux différents métiers à valeur ajoutée des secteurs sus mentionnés ; Appui à l'équipement et l'installation de jeunes diplômés ; Appui à l'équipement et l'installation de groupements de femmes.

1.5 Changement climatique

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
Manque de Renforcement de la capacité de réaction des populations vulnérables au changement climatique.	Programme de sensibilisation à la résilience des couches vulnérables au changement climatique, à travers divers types de support et actions.

III. SECTEUR INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS.

Domaine : Infrastructures Routières et équipements

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
Mauvais état des routes bitumées	Programme d'entretien des routes bitumées.
Le mauvais état des routes secondaires	<p><u>Identification des routes à entretenir :</u> aménagement de la voie d'accès à Dougouba ; aménagement de voie d'accès à Faradabougou ; aménagement de la Rue 115 à légal Ségou ; aménagement de la voie passant devant la famille Baraka N'DIAYE et reliant les routes d'accès à l'école de Liberté et l'accès au LD KONARE. aménagement de la voie passant derrière l'Élevage à Kayes n'di.</p> <p><u>Identification des équipements à réaliser :</u> pavage du Marché central et réhabilitation des toitures ; construction de latrine au Marché de Kayes n'di ; réhabilitation du Jardin d'enfant au centre secondaire d'État civil de Kayes n'di ; construction d'un jardin d'enfants à Plateau. Autres réalisations à faire : programme d'aménagement intégré de la voirie Urbaine études et contrôle des travaux d'aménagement de Voirie Urbaine intégrée ;</p> <p><u>assainissement :</u> études pour l'identification des réseaux primaires et secondaires coloniaux d'évacuation des eaux usées ; travaux de restauration des réseaux primaires et secondaires coloniaux études et contrôle de travaux de construction d'une décharge finale ; études pour l'identification et préparation du site de réception des boues de vidanges.</p> <p><u>Patrimoine :</u> Entretien des patrimoines communaux.</p>
L'impraticabilité de certains axes de la ville pendant l'hivernage (Faradabougouni et bencounda)	-Remblayage de ces deux axes -Réalisation de voies urbaines (bitumage, couche latéritique à Bencounda et Lafiabougou) dans le cadre du PACUM
Insécurité dans la circulation routière.	Installation de feux tricolores et création de giratoire ou terre plein de régulation de la circulation ; Appui aux différents Commissariats de Police de la Ville.

1.6 : Transport Urbain

Problèmes Prioritaires	Actions retenues
La vétusté du parc automobile (taxis et muni bus)	Projet de renouvellement du parc via le partenariat (ANPE, opérateurs privés ; Coopération décentralisée etc.)
Concurrence déloyale entre les taxis motos et les muni bus)	Organisation d'une rencontre de tous les acteurs par la Commune Urbaine de Kayes ; Définition de l'itinéraire des taxis motos ; Identification d'une place pour les taxis motos en dehors de la ville.

IV. SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES.

6.1 Santé/Action Sociale

PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIONS PROPOSEES
Faible participation des élus et des ASACO à L'alimentation de la caisse de solidarité pour le système de la référence/ évacuation.	Création d'un cadre de concertation entre élus et membres des ASACO ; Construction d'un CSCOM à: Légal Ségou, Liberté, Kayes n'di et Lafiabougou sud (Faradabougouni);
	Renforcement de la capacité des membres des ASACO en gestion financière;
Forte présence de certaines pathologies telles que le paludisme, la Bilharziose, les IRA et le VIH/SIDA	Projet de prévention contre le paludisme, le VIH/SIDA, la bilharziose et les IRA
Instabilité du personnel soignant des CSCOM	Renforcement de capacité des membres ASACO en gestion des ressources humaines ; Amélioration des conditions de travail du personnel des ASACO.
	Forte implication des élus dans l'accompagnement des CSCOM
Faible niveau d'équipement des CSCOM en matériels informatique et de Laboratoire	Appui dans le cadre de l'équipement des CSCOM en matériels informatiques ; Formation des agents des CSCOM à l'utilisation de l'outil informatique.
Absence d'un dispositif d'accompagnement des personnes vulnérables : Orphelins, Handicapés, veuves, les enfants sans civilité, les talibés, les indigents etc.	Etude et mise en place d'un dispositif d'accompagnement des personnes et enfants vulnérables ;
	Etudes et création d'un Fonds de solidarité communale.
Absence de CSCOM dans les quartiers de Liberté et Légal Ségou	Etudes, construction, et équipement de CSCOM à Liberté et Légal Ségou ;
	Recrutement du personnel soignant ;
	Mise en place des organes de gestion et leur formation.

6.2 Education/Alphabétisation

PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIONS RETENUES
L'insuffisance des infrastructures scolaires au niveau du primaire et du fondamentale.	Etudes, construction et équipement de 42 salles de classe aux quartiers : Légal Ségou ; Lafiabougou ; Khasso ; Liberté et Kayes n'di Clôture, branchement en eau de la SOMAGEP et au réseau EDM SA des classes construites ; Etudes et travaux de construction d'un Jardin d'enfant à Plateau.
Difficulté de prise en compte du facteur Démographique dans le PDESC.	Prise en compte des variables démographiques dans le PDESC.
Promotion Féminine.	Prise en compte du facteur genre (Appuis financiers).
Insuffisance de formation continue.	Appui à la formation continue du corps enseignants.
Difficulté de suivi pédagogique des enseignants par les conseillers	Appui logistique et dotation en carburant des deux CAP (RG et RD) ; Appui à la formation continue des conseillers pédagogiques généralistes.
Difficultés de suivi des écoles par la commission éducative du Conseil Municipal.	Formation des membres de la commission éducative sur leurs rôles ; Elaboration et signature de protocole d'accord entre la commission et les CGS.
Inefficacité des comités de gestion scolaires.	Renouvellement de tous les CGS dont les mandats sont terminés ; Formation des membres des CGS sur leurs rôles et responsabilités ; Création d'un cadre de suivi des CGS par le Maire et la Commission Education.
Le manque de ressources financières pour la promotion des activités sportives et culturelles au niveau scolaire.	Accompagnement des activités sportives et culturelles au niveau scolaire.
Insuffisance d'infrastructures préscolaires.	Construction de jardins d'enfants municipaux: à Plateau (dans l'enceinte de la Mairie), Lafiabougou nord et sud, et Kayes n'di (second jardin d'enfants).
Faible taux d'alphabétisation des femmes.	Initiation d'un programme d'alphabétisation des femmes ; Création et animation de centres alpha ; Formation d'un pool de formateurs en alpha .
Difficultés d'accès des enfants vulnérables à l'éducation formelle.	Projet d'identification et d'accompagnement des enfants vulnérables.

6.3 Formation et emploi

PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIONS RETENUES
Le chômage des jeunes diplômés, Déscolarisés et non scolarisés.	Initiation d'un programme de formation aux métiers ; Elaboration d'une politique communale de création d'emplois ; Appui à la création d'entreprises dans la commune.

6.4 Sécurité des biens et personnes

PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIONS RETENUES
Le Développement du banditisme dans certains quartiers de Kayes (Kayes n'di et Lafiabougou)	Appui financier et logistique aux forces de sécurité; Création d'un poste de police à Kayes n'di ; Equipement du poste de Police de Lafiabougou sud.
Difficultés de Secours dans les avaries	Appui financier au service de la Protection Civile.

6.5 Sports/Arts et Culture

PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIONS RETENUES
Manque d'infrastructures sportives et culturelles dans plusieurs quartiers de la ville.	Identification et affectation et aménagement de terrain de football et d'espace culturelle aux quartiers dépourvus.
Manque d'aménagements des terrains de foot pour les quartiers de Liberté, Légal Ségou, Lafiabougou et Khasso)	-Aménagement et équipement des terrains de foot des quartiers de Liberté, et de légal Ségou,
Manque de politique de valorisation des éléments culturels : danse folklorique des Somonos, le dansa etc.	Projet de valorisation des éléments culturels de la commune de Kayes (festival dansa, festival des rails, festival de RAP, semaine communale etc.)
Manque d'appui et d'équipements des équipes de quartiers.	Appuyer et équiper les équipes de football des sept (07) quartiers de Kayes.
Désherbage et entretien des cimetières de la ville.	Réhabilitation des cimetières (murs de clôture) ; Désherbage annuel des cimetières.

6.6 Gestion communale/gouvernance locale

PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIONS RETENUES
Difficulté de gestion du personnel communal	Etudes et mise en œuvre d'un plan de suivi du personnel.
Faible niveau de mobilisation des ressources financières	Comptage et actualisation régulière des équipements marchant de la Commune ; Etudes et mise en place d'un mécanisme de suivi du recouvrement des ressources de la Commune ; Motivation des agents performants ; Mise en valeur d'autres marchés secondaires ; Etudes et mise en œuvre de partenariat avec le secteur privé pour la réalisation d'équipements marchands.
Faible capacité logistique de la commune	Acquisition de véhicules de transport des ordures ; Acquisition d'équipements de voirie ; Acquisition d'engins de déplacement pour certains agents.

COOPERATION DECENTRALISEE

PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIONS RETENUES
Faible niveau de financement des projets et sous projets	Appui financier et accompagnement des projets et sous-projets

CHAPITRE IV : LES POTENTIALITES DE LA COMMUNE URBAINE DE KAYES

POTENTIALITES	IMPACTS
L'existence du fleuve Sénégal.	Maraîchage dans la vallée du fleuve ; Extraction du sable et du gravier dans le fleuve
la situation géographique : carrefour et frontière avec 3 pays.	Recettes de sortie véhicule ; Création de nouveaux marchés ; Occupation des marchés secondaires ; Développement de l'activité commerciale.
la présence des mines d'or dans la région.	Emploi des jeunes ; Essor du commerce.
La proximité des Services Techniques Régionaux et du Gouvernorat.	Facilité dans la mise à disposition de l'appui conseil ; Facilité d'interventions diverses.
La population de la commune.	Vaste marché potentiel de consommation ; Développement du commerce ; Paiement de la TDRL.
Autres Acteurs au développement (ONG, Associations, Bureau d'études...)	Diversification de l'appui aux populations ; Meilleure organisation des populations ; Elaboration et mise en Œuvre des projets de développement ; Appui et renforcement de capacité de la société civile.
Les Différents Programmes de L'Etat	Lutte contre le SIDA ; Réduction de la Pauvreté ; Les Logements sociaux ; Les plans sectoriels...
Le jumelage Grand Paris Sud (GPS)-Kayes.	Financement de projets d'assainissement ; Echange d'expérience et mise en œuvre du programme dynamique de quartier ; Lutte antiérosive ; Appui à tous les secteurs de développement de la Commune ; Appui au personnel communal.
Le Jumelage Saint Louis-Kayes	Echange d'expériences et accompagnement du programme dynamique de quartier; Renforcement de la coopération Sud- Sud ; Intégration des peuples.
La route Bamako - Kayes - Dakar La voie ferrée Bamako – Kayes - Dakar	Développement du transport terrestre et ferroviaire support du commerce ; Voies de brassage des peuples.
Dispositifs d'Appui Financier : ANICT.	Financement de projets.
Dispositifs d'Appui Financier : PACUM	Financement de projets structurants pour la Commune.

CHAPITRE V : AXES DE DEVELOPPEMENT EN FONCTION DES ACTIONS PRIORITAIRES

I. LES PRINCIPAUX AXES DE DEVELOPPEMENT.

La Commune a retenu pour les 5 prochaines années quelques grands axes prioritaires de développement sur la base des besoins exprimés par les populations et de l'ensemble des échanges qui ont lieu entre les différents acteurs de développement de la ville.

1.1. Assainissement :

L'assainissement est le premier axe de priorité à cause de l'ampleur du problème et la volonté affirmée des autorités communales d'assainir la ville. Aujourd'hui le phénomène d'insalubrité a atteint une proportion inquiétante avec l'existence partout de ruissellement d'eaux usées dans presque toutes les rues de la ville de Kayes, les dépôts d'ordures de façon anarchique et dans les collecteurs, les déchets plastics, etc....

L'insuffisance des ressources générées par la commune, fait qu'elle ne peut plus assurer correctement le nettoyage et la collecte des ordures du marché central. Pour ce faire elle fera souvent appel à des associations de femmes ou des GIE de la ville en fonction des disponibilités.

La réalisation de fossés au niveau des quartiers qui en sont dépourvus, et leur renforcement dans les quartiers de : Lafiabougou, Légal Ségou (derrière la Direction des Douanes) et Kayes N'di, de muni égouts dans tous les quartiers selon leur niveau de dotation en la matière sont d'une absolue nécessité pour l'assainissement et la viabilisation correcte de la ville de KAYES.

Le curage et l'entretien des caniveaux doivent également être effectués chaque année avant l'hivernage.

La mise en place d'une filière de gestion des ordures ménagères paraît une solution durable aujourd'hui pour l'assainissement de la commune. Ce qui passe par la création de dépôts de transit d'ordures répondant aux normes requises et d'un dépôt final (à envisager dans le cadre de l'intercommunalité).

1.2. Accroissement des recettes de la commune

En premier lieu, la commune doit prendre des mesures pour augmenter le recouvrement des impôts, et maîtriser les dépenses de fonctionnement.

En second lieu, la réalisation d'équipements marchands doit être envisagée en vue de créer des ressources additionnelles pour accroître la capacité financière de la commune.

Elle doit s'appuyer également sur la recherche active de financement auprès d'autres partenaires (Partenariat Public Privé : PPP) pour la réalisation de ces projets.

1.3. Restructuration du personnel communal

La commune Urbaine de Kayes compte 164 agents dont une bonne partie est affectée à des services techniques de l'Etat: le Trésor, le Budget, les Impôts, la Préfecture, le Gouvernorat, l'Hôpital, le Centre de Santé de Référence, la Maternité, les CSCOM, la Direction du Développement Social.

La réaffectation de ce personnel est devenue une nécessité à cause du coût de sa prise en charge (plus de 43% du budget de la commune).

Les mesures envisagées par la commune en vue de réduire cet effectif n'ont à présent pas abouti à savoir :

- Le transfert des agents de l'hôpital au Conseil Régional
- Le transfert des agents du Centre de Santé de Référence au Conseil de Cercle
- Le licenciement pour motif économique

- Les suppressions de postes

En ce qui concerne le Conseil Régionale et le Conseil de Cercle, les pourparlers doivent nécessairement reprendre afin d'alléger les charges de la commune.

Pour ce qui est du personnel interne, la Commune doit revoir le cadre organique de ses différents services, c'est-à-dire revoir l'affectation des agents en fonction des besoins réels et des compétences.

1.4. Renforcement de la sécurité et de la protection civile:

La démographie galopante et l'urbanisation sauvage de la ville imposent à la commune de s'investir davantage dans les questions de protection et de sécurité de ses populations et de leurs biens. Certains quartiers de Kayes tels Lafiabougou et Kayes n'di, doivent bénéficier de la présence permanente des forces de sécurité.

1.5. Education et Santé

Sur le plan de l'éducation, la priorité est donnée à la construction de nouvelles salles de classe partout où cela est possible, notamment dans les écoles de Khasso, Plateau, Légal Ségou, Lafiabougou et Kayes n'di.

Afin d'aider les différents CAP dans le suivi pédagogique des enseignants, un appui logistique et une dotation en carburant doivent être envisagés. (voir avec les CGS)

La création de jardins d'enfants municipaux et le recrutement de monitrices dans le quartier de Plateau, Bencounda et Lafiabougou sont prévus.

Un projet d'identification et d'accompagnement des enfants vulnérables sera mis en place par la commune.

La commune procédera à la formation des CGS sur la connaissance de leurs rôles et responsabilités afin de les rendre beaucoup plus efficaces. Elle appuiera à la création de centres d'alphabétisation et à la formation d'un pool de formateurs en alphabétisation.

Afin de rehausser le niveau du sport scolaire, la commune apportera des appuis matériels et financiers aux différents centres d'animation pédagogique.

Sur plan de la santé, les actions retenues sont la création d'un cadre de concertation entre élus et membres des 'ASACO, l'équipement en matériels informatiques des CSCOM, notamment ceux de Plateau et Lafiabougou, la création d'un fonds de solidarité Communal pour aider les couches vulnérables et la création de CSCOM à Liberté, Légal Ségou, Lafiabougou sud (Faradabougou), et Kayes (second CSCOM). Il faut signaler également le renforcement de la capacité des membres des ASACO en gestion de ressources humaines et financières.

Par ailleurs, la lutte contre le SIDA et d'autres pathologies telles que la bilharziose, le paludisme et les IRA, sera une action prioritaire et permanente à travers l'information, la sensibilisation et la prévention.

1.6. Eclairage public et eau potable :

Afin d'apporter de l'eau potable dans les quartiers périphériques, la Commune doit procéder à l'extension du réseau d'eau de la SOMAGEP, et prévoir la création de bornes fontaines de façon concomitante.

Afin d'éclairer les rues de Kayes n'di, Bencounda, Lafiabougou et une partie de Liberté, la commune en collaboration avec EDM-SA mobiliseront les taxes d'éclairage public déjà recouvrées au niveau d'EDM-SA.

1.7. Commerce, Artisanat et Tourisme :

La commune, doivent sécuriser les équipements marchands déjà existants. Pour mieux faire face au problème épineux de l'emploi, elle doit valoriser le secteur de l'artisanat en initiant des programmes de formation aux métiers et en menant une bonne politique d'appui à la création d'entreprises. La commune doit identifier et mettre en valeur son patrimoine touristique et culturel.

1.8. Routes et le Transport Urbain:

La collectivité pour faciliter le déplacement des citoyens, compte réaliser certaines voies urbaines, reblayer saisonnièrement quelques axes de Lafiabougou (Faradabougouni), Bencounda (Accès à Dougouba), Kayesn'di (derrière l'Elevage). Elle se doit à travers le partenariat de faciliter la mise à disposition du Syndicat de Transport Urbain des véhicules neufs afin de renforcer le parc auto de la ville.

1.9 Démarche de démocratie participative

Depuis 2001, la Commune Urbaine de Kayes, avec l'appui de son partenaire de coopération décentralisée **le Grand Paris Sud** en France, s'est engagée dans une démarche dite de démocratie participative, qui vise à impliquer et faire participer davantage les citoyens à la gestion des affaires locales à travers la conception et la mise en œuvre de actions de développement.

Pour réussir ce pari, des structures dites de concertation que sont les Comités de Développement de Secteurs (**CDS**) et les Comités de Développement de Quartiers (**CDQ**) ont été mises en place dans tous les quartiers . Ces structures, véritable émanation directe des populations (composées de jeunes, femmes et vieux) jouent le rôle d'interface entre les populations et la Mairie.

Ces différentes actions de renforcement de capacités, en plus des voyages d'études qui ont été entrepris à Saint Louis au Sénégal et à Evry en France, avaient pour objet d'outiller les membres des CDS et CDQ à mieux prendre part aux questions de développement de la collectivité.

Egalement dans le cadre du projet, les comités de quartiers et de secteurs ont été dotés d'outil de planification qu'est le **plan stratégique de développement du secteur ou du quartier**. L'objectif de ces plans est de permettre d'avoir et de prendre des initiatives pour l'autopromotion, de faire face à certaines préoccupations des populations qui n'ont pas pu être prises en charge par le programme de développement économique, social et culturel de la commune.

La Mairie entend faire de cet outil un véritable instrument de développement et de participation des citoyens au processus de développement de la commune à travers la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation des actions de développement local, mais aussi la mobilisation des ressources pour l'autopromotion et l'appui aux initiatives communautaires.

Pour ce faire, la Mairie a créé un Service de Développement Communautaire pour l'encadrement et l'appui conseil à ces comités.

Cependant la Mairie entend faire appel à d'autres associations dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement de la Commune, afin de stimuler davantage les initiatives de développements.

II. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE.

Pour la mise en œuvre de ce programme, les stratégies adoptées seront les suivantes :

- la mise en place d'une commission communale chargée du suivi annuel des actions;
- L'organisation d'une table ronde avec les partenaires techniques et Financiers (PTF) intervenants dans la commune à fin d'apprécier les ressources locales mobilisables.
- la recherche de financements extérieurs en démarchant de nouveaux partenaires ;
- le renforcement et l'élargissement de la coopération décentralisée avec d'autres villes du nord et du sud;
- La Création d'un fonds d'appui Communal par la Commune et son partenaire privilégié (le GPS) ;
- L'implication dans la mise en œuvre du programme des populations locales à travers les CDS et CDQ et toutes autres associations de développement (impliquer ces différentes structures dans le recouvrement de la Taxe de Développement Régional et Local (TDRL) auprès des citoyens.

III. PROGRAMMATION.

3.1 Objectif global :

Les objectifs de ce programme sont :

- Améliorer les conditions et le cadre de vie des populations;
- Améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base ;
- Augmenter les ressources financières de la commune;
- Améliorer les conditions de travail du personnel communal ;
- Améliorer la qualité des prestations de la commune.

3.1 Objectifs Spécifiques :

- les associations de développement sont mieux impliquées dans l'actions Communale ;
- le réseau d'eau potable et d'éclairage public s'est étendu de plusieurs kilomètres ;
- les populations participent davantage à l'amélioration de leur cadre de vie.

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS PRIORITAIRES PAR ANNEE D'EXERCICE

Année 2017

Actions Retenues	Commune	Etat et Autres Partenaires
Assainissement/Hygiène		
Organisation, Appui technique et Financier aux acteurs intervenant dans l'assainissement	2 000 000	5 000 000
Équipements Marchands		
Construction de 100 Kiosques : 54 à Bencounda et 46 à Lafiabougou Sud Aménagement des Aires de vente poisson	500 000	154 000 000
Éducation /alphabétisation	-	-
Construction et équipement de salles de classes à Kayes N'di	-	-
Appui à la formation continue du corps enseignants	-	-
Formation des membres des CGS sur leurs rôles et responsabilités		-
Accompagnement des activités sportives interscolaires	1 000 000	-
Santé	-	-
Signature et mise en œuvre de la convention d'assistance matérielle : Mairie- ASACO	100 000	-
Renforcement de capacités des membres des ASACO en gestion financière;	500 000	-
Renforcement de capacités des membres des ASACO en gestion des ressources humaines ;	500 000	-
Energie et eau	-	-
Extension du réseau d'adduction d'eau aux quartiers périphériques avec construction d'un nouveau château d'eau à Niaga-Niaga.	-	330 000 000
Agriculture (maraîchage)	-	-
Amélioration de la qualité de la filière maraîchère par le biais de la formation des acteurs		1 500 000

Pêche et pisciculture		
Formation et appui financier des acteurs de la pêche et pisciculture	500 000	1500 000
Transport Urbain	-	-
Renouvellement du Parc (à travers le partenariat ANPE, Coopération Décentralisée etc.) : Identification de partenaire financier	500 000	
Définition et entretien des itinéraires des taxis motos.	5 000 000	-
Sports /Arts et culture	-	-
valorisation des éléments culturels de la commune de Kayes (festival dansa, festival des rails, festival RAP, semaine Communale etc.)	1 000 000	2 000 000
Désherbage des cimetières	1 500 000	
restauration et de conservation des bâtiments coloniaux : études de faisabilité.	-	
Réalisation de l'étude de mise en valeur des sites touristiques.	-	
Environnement	-	-
Sensibilisation des populations aux changements climatiques.	200 000	-
Coopération Décentralisée		
Appui financier et accompagnement des projets et sous-projets	-	5 000 000
Sécurité	-	-
Appui Financier à la police et la Gendarmerie.	1 500 000	-
Construction mur de clôture, équipement et branchement eau et électricité du Poste de Police de Lafiabougou.		3 600 000
Appui financier au service de la Protection Civile.	250 000	-
TOTAL EN FCFA	15050 000	504 100 000

Année 2018		
Actions Retenues	Commune	Etat et Autres Partenaires
Assainissement/Hygiène		
Construction des dépôts de transit répondant aux normes techniques, soit 1 dépôt par quartier	-	35 000 000
Construction d'une décharge finale répondant aux normes (dans le cadre de l'intercommunalité)	-	1 150 000 000
Équipements marchands		
Construction de deux (2) hangars au marché de Bencounda et Lafiabougou sud avec branchement eau et électricité Aménagement des Aires de vente poisson	500 000	27 000 000
Pavage du marché central de Kayes	10 000 000	40 000 000
Construction de deux (2) hangars et de latrines au marché de Kayes N'Di	10 000 000	10 000 000
Construction des hangars aux marchés secondaires de Lafiabougou (PHASE II)	5 000 000	45 000 000

Education /alphabétisation	-	-
Construction et équipement de 3 salles de classes à plateau		26 000 000
Appui à la formation continue du corps enseignants	1 000 000	3 000 000
Appui logistique et dotation en carburant des deux CAP (RG et RD)	-	500 000
Appui à la formation continue des conseillers pédagogiques généralistes et Spécialistes	-	2 000 000
Formation des membres de la commission éducative sur leurs rôles	500 000	-
Dotation de la commission Educative des moyens de travail	300 000	-
Formation des membres des CGS sur leurs rôles et responsabilités	500 000	2 000 000
Accompagnement des activités sportives interscolaires	2 000 000	7 000 000
Initiation d'un programme d'alphabétisation des femmes	1 000 000	2 000 000
Formation d'un pool de formateurs en alpha	500 000	1 500 000
Formation du personnel et des Conseillers Communaux	-	-
Santé	-	-

prévention contre le paludisme, le VIH/SIDA, la bilharziose et les IRA	1 000 000	4 000 000 -
L'équipement des CSCOM en matériels informatiques	5 000 000	15 000 000
Travaux de construction d'un CSCOM à Légal Ségou ;	-	60 000 000
Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des personnes vulnérables	3 000 000	4 000 000
Commerce /artisanat/ tourisme	-	-
Définition et mise en œuvre d'un plan de sécurité du grand marché avec les différents acteurs (CCIM, Mairie, Protection Civile, Police, SOMAGEP et EDM sa).	2 500 000	1 000 000
l'interdiction aux marchands ambulants de stationner sur les artères du grand marché	500 000	-
Etudes et valorisation des sites touristiques	2 000 000	4 000 000
construction d'un village artisanal	-	100 000 000
Construction d'un parc d'exposition dans le cadre d'intercommunalité	10 000 000	60 000 000

Énergie et Eau		
Construction d'un château d'eau et une station de pompage à Niaga- Niaga	-	170 000 000
Réalisation d'adduction d'eau et branchement promotionnel des familles à des bornes fontaines à Bencounda, Lafiabougou et Kayes N'di		430 000 000
Agriculture (maraîchage)		
Amélioration de la qualité de la filière maraîchère par le biais de la formation des acteurs	-	1500 000
Pêche et Pisciculture		
Formation et appui financier des acteurs de la pêche et pisciculture	500 000	1500 000
Transport Urbain	-	-
Projet de renouvellement du parc via le partenariat (ANPE, Coopération décentralisée etc.)	1 000 000	15 000 000
Infrastructures routières	-	-
Travaux d'entretien de deux (02) axes routiers (Faradabougouni et Bencounda)	10 000 000	37 000 000
Emplois		
Appui à la création d'entreprises dans la commune	5 000 000	-
Sport /Art et culture	-	-

valorisation des éléments culturels de la commune de Kayes (festival dansa, festival des rails, festival RAP, semaine communale etc.)	3 000 000	4 000 000
Désherbage des cimetières	1 500 000	-
Environnement	-	-
Mini Projet de lutte anti érosive dans la ville de Kayes	3 000 000	5 000 000
Plantation et d'entretien des arbres	500 000	500 000
Sensibilisation des populations sur les effets néfastes des déchets liquides des teinturières et des raccordements illicites des eaux usées des ménages	250 000	600 000
Sensibilisation des populations aux changements climatiques	100 000	1 500 000
Coopération Décentralisée Appui financier et accompagnement des projets et sous-projets	-	5 000 000
Sécurité		
Appui Financier à la Police et à la Gendarmerie	3 000 000	-

Appui financier au service de la Protection Civile.	500 000	-
TOTAL EN FCFA	83 650 000	2 276 700 000

Année 2019		
Actions Retenues	Commune	Etat et Autres Partenaires
Assainissement/Hygiène		
Réalisation de fosses sseptiques et puisards dans les sept (7) quartiers de Liberté ; Lafiabougou et Légal Ségou;	1 000 000	40 000 000
Equipement et Renforcement des services de voirie de la Commune ;	2 000 000	10 000 000
entretien régulier des collecteurs ; caniveaux existants et balayage des Rues bitumées	15 000 000	85 000 000
Equipements marchands	-	-

Aménagement des aires de vente de poisson Aménagement des aires de stationnement au niveau de la ville et des marchés secondaires de Lafiabougou, Kayes N'di et Bencounda	4 500 000	8 000 000
Education /alphabétisation	-	-
Construction et équipement des salles de classes à Liberté,	2 000 000	52 000 000
Appui à la formation continue du corps enseignants	1 000 000	3 000 000
Dotation des commissions de travail de moyens.	2 400 000	-
Formation des membres des CGS sur leurs rôles et responsabilités	-	1 000 000
Accompagnement des activités sportives interscolaires	2 000 000	3 000 000
Initiation d'un programme d'alphabétisation des femmes	500 000	1 500 000
Identification et d'accompagnement des personnes vulnérables	3 000 000	5 000 000
Santé	-	-
Renforcement des capacités des membres ASACO en gestion financière;	500 000	2 500 000
Prévention contre le paludisme, le VIH/SIDA, la bilharziose et les IRA	1 000 000	3 000 000

Renforcement des capacités des membres ASACO en gestion des ressources humaines et financières	500 000	1 000 000
Equipement des CSCOM en matériels de Laboratoire.	1 500 000	6 500 000
Commerce /artisanat/ tourisme	-	-
Interdiction aux marchands ambulants de stationner sur les artères du marché	500 000	-
renforcement des capacités des acteurs intervenants dans le domaine de l'artisanat	500 000	1500 000
Agriculture (maraîchage)	-	-
Négociation de nouveaux espaces pour la production maraîchère, dans le cadre de l'intercommunalité	500 000	5 000 000
Pêche et Pisciculture		
Formation et appui financier des acteurs de la pêche et pisciculture	500 000	1500 000
Amélioration de la qualité de la filière maraîchère par le biais de la formation des acteurs	500 000	1 500 000
Infrastructures routières		
Entretien de la route passant derrière l'élevage à Kayes n°di, et de l'accès au Somonoquin de Légal-Ségou	110 000 000	30 000 000
Emplois	-	-
Initiation d'un programme de formation aux métiers de l'artisanat	1 000 000	10 000 000

Appui à la création d'entreprises dans la commune	2 000 000	18 000 000
Sport /Art et culture	-	-
Organisation et équipement des équipes de football des sept (07) quartiers de Kayes	3 000 000	4 000 000
Désherbage des cimetières	1 500 000	-
Environnement	-	-
Aménagement des berges du fleuve Sénégal	5 000 000	300 000 000
Identification des parties dégradées	5 000 000	-
Mini Projet de lutte anti érosive dans la ville de Kayes	5 000 000	10 000 000
Institution d'une journée de l'arbre lors de la quinzaine de l'environnement avec des prix pour le quartier le plus reboisé	300 000	-
Sensibilisation des populations sur les effets néfastes des déchets liquides des teinturières et des raccordements illicites des eaux usées des ménages	1 500 000	2 500 000
Sensibilisation des populations aux changements climatiques	200 000	-
Coopération Décentralisée		
Appui financier et accompagnement des projets et sous-projets	-	5 000 000
Sécurité	-	-

Appui Financier à la Police et la Gendarmerie.	3 000 000	-
Appui financier au service de la Protection Civile.	500 000	-
TOTAL EN FCFA	177 000 000	610 000 000

Année 2020		
Actions Retenues	Commune	Etat et Autres Partenaires
Assainissement/Hygiène		
Etudes et réalisation des collecteurs et caniveaux sur 10 Km dans les quartiers de : Bencounda ; Lafiabougou ; Légal Ségou et Kayes n'di.	20 000 000	900 000 000
Aménagement partiel du lit du marigot de Liberté vers le collecteur sud ; entretien, curage et balayage	5 000 000	40 000 000
Equipements marchands		
Aménagement des Aires de vente de poisson	500 000	2 000 000
Éducation /alphabétisation	-	-
Construction et équipement de salles de classes à Bencounda	1 000 000	26 000 000
Appui à la formation continue du corps enseignants	-	1 500 000
Appui logistique et dotation en carburant des deux CAP (RG et RD)	-	-
Appui à la formation continue des conseillers pédagogiques généralistes	-	500 000
Dotation des commissions en moyens de travail	2 400 000	-
Formation des membres des CGS sur leurs rôles et responsabilités	-	1 000 000

Accompagnement des activités sportives interscolaires	2 000 000	3 000 000
Identification et d'accompagnement des personnes vulnérables	1 000 000	4 000 000
Santé		
Appui à la prévention contre le paludisme, le VIH/SIDA, la bilharziose et les IRA	3 000 000	-
Renforcement des membres ASACO en gestion des ressources humaines ;	1 000 000	-
Recrutement du personnel soignant	10 000 000	6 000 000

Commerce /artisanat/ tourisme	-	-
Renforcement des capacités des acteurs intervenants dans le domaine de l'artisanat	500 000	1 500 000
Agriculture (maraîchage) Négociation de nouveaux espaces pour la production maraîchère, dans le cadre de l'intercommunalité	500 000	5000 000
Pêche et Pisciculture Formation et appui financier aux producteurs	500 000	1500 000
L'Energie et L'Eau	-	-
Extension du réseau d'électricité au secteur 20 Km dans les Quartiers de : Lafiabougou ; Bencounda ; Légal Ségou ; Liberté ; Khasso et Kayes N'di	80 000 000	331 000 000

Emplois	-	-
Appui à la création d'entreprises dans la commune	3 000 000	17 000 000
Sport /Art et culture	-	-
Aménagement et équipement des terrains de foot des 47 quartiers de la Ville	3 000 000	10 000 000
désherbage du cimetière	150 000	-
Environnement	-	-
Construction d'un mur de soutènement en gabion à Kayes N'di	5 000 000	25 000 000
Projet de lutte anti érosive dans la ville de Kayes	3 000 000	12 000 000
Construction d'une murette anti érosive	5 000 000	10 000 000
Plantation d'arbres sur ladite bande (hôpital-khasso2)	1 000 000	-
Aménagement des espaces dédiés aux activités de teinture	1 000 000	3 000 000
Sensibilisation des populations sur les effets néfastes des déchets liquides des teinturiers et des raccordements illicites des eaux usées des ménages	500 000	1 500 000
Sensibilisation des populations aux changements climatiques	1 000 000	3 000 000
Coopération Décentralisée		
Appui financier et accompagnement des projets et sous-projets	-	5 000 000
Sécurité	-	-

Appui Financier à la police et la Gendarmerie	3 000 000	-
Construction d'un poste de police à Kayes n'di extension (vers Bankassi)	10 000 000	15 000 000
Appui financier au service de la protection Civile	500 000	-
TOTAL EN FCFA	163 550 000	1 425 000 000

Année 2021

2021		
Actions Retenues	Commune	Etat et Autres Partenaires
Assainissement/Hygiène		
Service d'un consultant pour les études, contrôle et travaux de réalisation de 10 Km de collecteurs et caniveaux dans les quartiers : Lafiabougou ; Bencounda ; Légal Ségou et Kayes N'Di (entretien et curage des caniveaux)	15 000 000	950 000 000
Équipement marchand		
Aménagement des Aires de vente de poisson	500 000	2 000 000
Éducation /alphabétisation	-	-
Construction et équipement de salles de classes à Bencounda, et Kayes N'di ; soit 3 salles / quartier	2 000 000	60 000 000
Appui à la formation continue du corps enseignants	5 000 000	1 000 000
Dotation de la commission Educative des moyens de travail	2 400 000	-
Formation des membres des CGS sur leurs rôles et responsabilités	-	1 000 000
Accompagnement des activités sportives interscolaires	2 000 000	3 000 000
Initiation d'un programme d'alphabétisation des femmes	500 000	1 000 000
Projet d'identification et d'accompagnement des personnes vulnérables	2 000 000	4 000 000

Santé	-	-
Renforcement des membres ASACO en gestion financière;	500 000	1 500 000
Appui à la prévention contre le paludisme, le VIH/SIDA, la bilharziose et les IRA	1 000 000	4 000 000
Renforcement des membres ASACO en gestion des ressources humaines ;	500 000	1 000 000
Emplois	-	-
Appui à la création d'entreprises dans la commune	2 000 000	18 000 000
Commerce /artisanat/ tourisme	-	-
Renforcement des capacités des acteurs intervenants dans le domaine de l'artisanat	500 000	1 500 000
Agriculture (maraîchage) Négociation de nouveaux espaces pour la production maraîchère, dans le cadre de l'intercommunalité	500 000	5 000 000
Pêche et Pisciculture	500 000	1 500 000
L'Energie et L'Eau	-	-
Extension du réseau d'électricité au secteur 20 Km dans les Quartiers de : Lafiabougou ; Bencounda ; Légal Ségou ; Liberté ; Khasso et Kayes N'di	80 000 000	331 000 000
Sport /Art et culture	-	-
Aménagement et équipement des terrains de foot des quartiers de la Ville	2 500 000	4 000 000

Encadrement des bénévoles qui font le désherbage du cimetière	1 500 000	-
Environnement	-	-
Projet de lutte anti érosive dans la ville de Kayes	5 000 000	10 000 000
Aménagement des espaces dédiés aux activités de teinture	500 000	2 000 000
Sensibilisation des populations aux changements climatiques	200 000	2 000 000
Coopération Décentralisée Appui financier et accompagnement des projets et sous-projets	-	5 000 000
Sécurité	-	-
Appui Financier à la police et la Gendarmerie	3 000 000	-
Appui financier au service de la protection Civile	500 000	-
TOTAL EN FCFA	128 100 000	1 412 500 000

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Rubriques	Montant	% budget total
Hygiène et assainissement	3 275 000 000	51.71%
Équipements marchands	309 500 000	4.84%
Éducation & alphabétisation	255 500 000	4.04%
Santé	139 900 000	2.21%
Commerce, artisanat et tourisme	220 500 000	3.48%
Eau et énergie	1 752 000 000	21.17%
Agriculture et maraîchage	94 500 000	1.35%
Pêche et Pisciculture	10 000 000	
Transport Urbain	21 500 000	0.33%
Infrastructures routières	187 000 000	2.95%
Emplois jeunes	76 000 000	1.20%
Sport, art et culture	42 650 000	0.67%
Coopération Décentralisée	25 000 000	
Environnement	431 850 000	6.53%
Sécurité	43 850 000	0.69%
Adressage des rues	10 000 000	0.15%

TOTAL GENERAL	6 561 390 000	100 %
----------------------	----------------------	--------------